



Atlas de la Biodiversité Communautaire

Pendant **trois ans**, de 2021 à 2023, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est engagée dans un vaste programme d'amélioration des connaissances au sujet de sa biodiversité.

Cette exposition en 10 panneaux retrace **les principales actions** réalisées, des cartes avec la localisation de certaines espèces par grand type de milieux, **les grandes découvertes** qui ont ponctué le projet, et vous présente **la stratégie** que se fixe la collectivité pour **mieux protéger sa faune et sa flore** dans les trois années à venir.

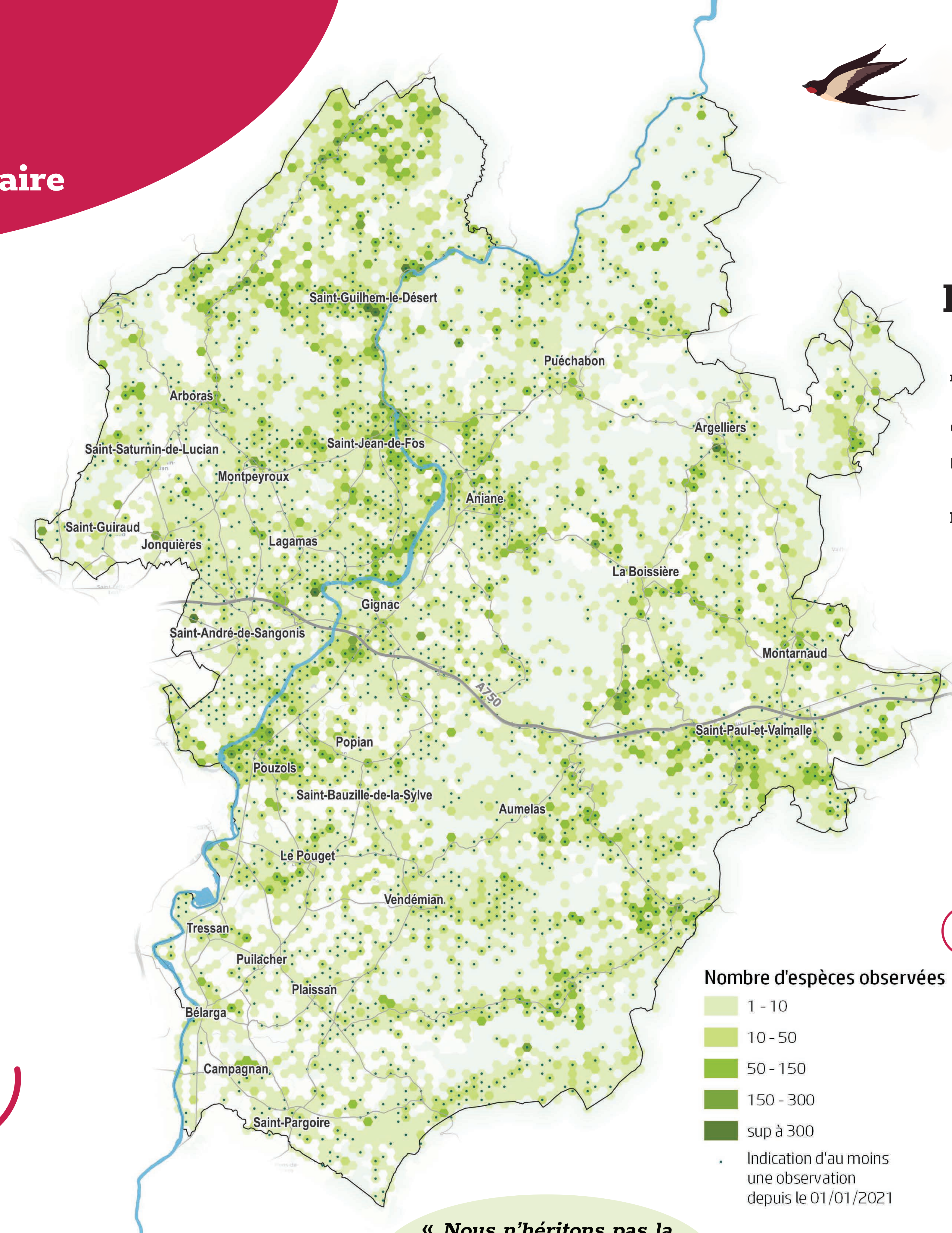
un programme d'amélioration des connaissances

via des sciences participatives

via des inventaires menés par des experts

un objectif principal

mieux connaître et mieux protéger notre patrimoine naturel



Nombre d'espèces observées

- 1 - 10
- 10 - 50
- 50 - 150
- 150 - 300
- sup à 300

• Indication d'au moins une observation depuis le 01/01/2021



des inventaires de la faune et la flore locales

Au terme du projet, on note une **amélioration notable du nombre d'espèces observées** sur le territoire.

La carte ci-contre témoigne néanmoins d'une connaissance assez hétérogène : si certains secteurs sont bien connus (les bords du fleuve par exemple), d'autres demeurent peu prospectés (chênaie verte entre La Boissière et Aniane par exemple).

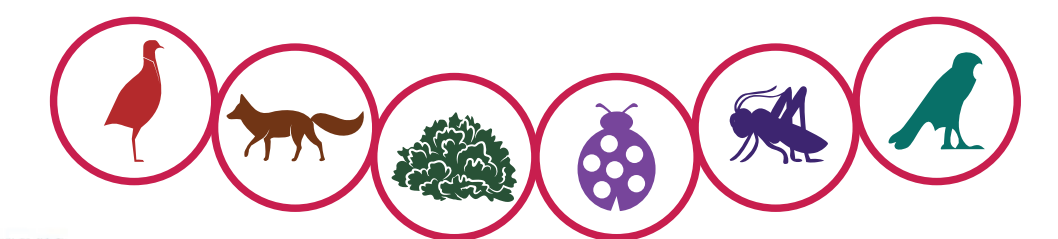
Il reste encore beaucoup d'espèces à découvrir !

31 000 observations

2 800 espèces répertoriées

dont

550 jusqu'ici inconnues sur le territoire



« Nous n'héritons pas la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants »
Antoine de Saint-Exupéry



un programme de **sciences participatives**

25 classes de scolaires

avec

Demain la Terre !



Vigie Nature école (programme du Muséum National d'Histoire Naturelle)

Aires terrestres éducatives

quelques **centaines de données produites**

9 thématiques

au moins **une animation par commune**



iNaturalist
depuis le 3 mars 2021

+16 400
observations

3 165
espèces répertoriées

groupe Facebook
Atlas de la Biodiversité Communautaire Vallée de l'Hérault

+1 300
membres

300 habitants

avec

la LPO

près de 30 viticulteurs

avec

Les Écologistes de l'Euzière

Formations Diagnostic de la biodiversité sur mon exploitation

Ateliers du soir en caves coopératives



découverte des **auxiliaires de la vigne**

pour limiter les **ravageurs des cultures** via quelques **aménagements**

Haies

Mares

Murets





Les chauves-souris

le GCLR
Groupe Chiroptères
Languedoc-Roussillon

avec

Expert
chiroptérologue

inventorier
les gîtes

20 espèces
inventoriées

16 colonies
découvertes

appréhender
la fonctionnalité des habitats

inventaires centrés sur l'agriculture

Les inventaires ont démontré la présence de **nombreuses chauves-souris** et de **multiples arthropodes** en vallée de l'Hérault. Ces espèces rendent service aux agriculteurs : en effet, certaines sont de formidables **auxiliaires agricoles**, en régulant les populations d'insectes, comme le ver de la grappe. En maintenant les **infrastructures agro-écologiques** (murets, haies, fossés...), on favorise la présence des chauves-souris et arthropodes.

la
plaine viticole

et les
auxiliaires de la vigne

des inventaires experts

Mise en évidence du lien entre **qualité des milieux** et **nombre d'espèces**

Les haies

260 km
de haies
cartographiés

Les insectes auxiliaires



avec

Rosalia Expertise
bureau d'étude naturaliste
entomologiste

Expert
entomologiste

inventaires
des auxiliaires agricoles

1 000
relevés

213 espèces
inventoriées

2 221
individus
capturés

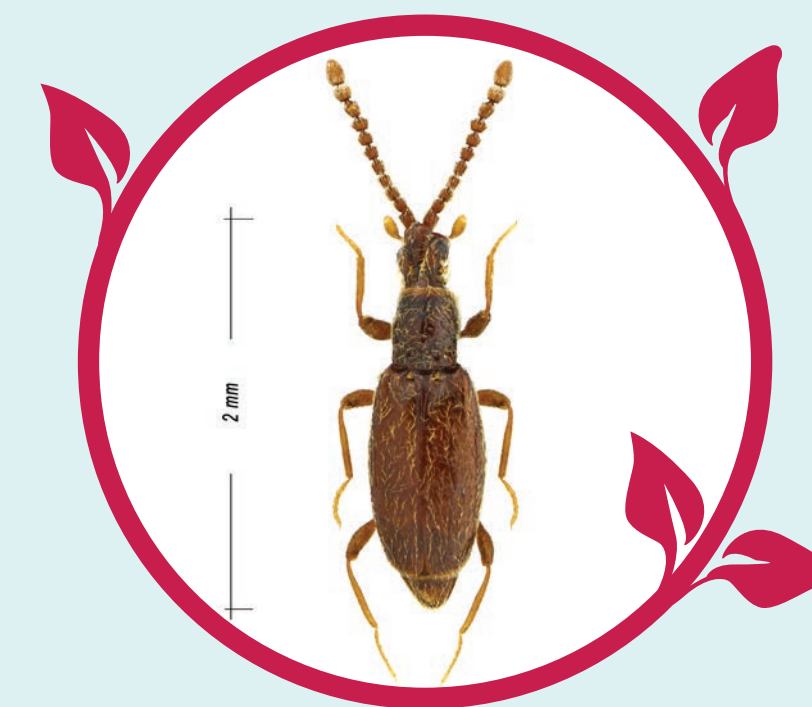
Découverte

Chevrolatia insignis

Biologie encore inconnue des experts

2 spécimens observés à Bélarga

20 spécimens observés en France



Les habitats aquatiques et humides



Les habitats aquatiques et humides sont des habitats **primordiaux pour de nombreuses espèces**. Ils représentent seulement 1 126 ha sur notre territoire soit 2,55 %. Ils sont diversifiés par leur nature et par leur fonction. Ripisylves, mares, cours d'eau ou encore gravières figurent parmi les zones humides les plus représentées en vallée de l'Hérault. De **nombreuses menaces** pèsent sur ces habitats telles que l'urbanisation, le réchauffement climatique et les espèces exotiques envahissantes. Les milieux humides de France ont **régressé de moitié** entre 1960 et 1990, et de plus de 67 % depuis le début du XX^e siècle. Il est **indispensable de les protéger** sur notre territoire.

Menthe des cerfs

(*Mentha cervina*)



La menthe des cerfs pousse au bord des **mares temporaires** où les sols sont temporairement inondés. Se dressant de quelques dizaines de centimètres, elle a une forte **odeur de menthe épicée**. Elle fleurit d'août à octobre. En régression dans le monde, **cette espèce très rare** est présente dans plusieurs mares du territoire.

Loutre

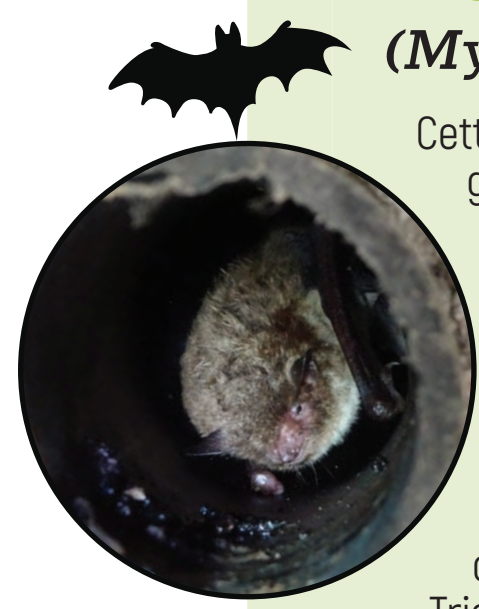
(*Lutra lutra*)



Ce mammifère nocturne a **failli disparaître** à cause de la chasse dans les années 60. Depuis qu'elle est **protégée**, elle a recolonisé les cours d'eau dont le fleuve Hérault et ses affluents. Elle reste toutefois **discrète** sur les secteurs les plus sauvages, notamment en période de reproduction. On peut repérer sa présence par **ses « épreintes »**, crottes à l'odeur de poisson et de miel caractéristique qu'elle dépose sur les pierres émergées.

Murin de Daubenton

(*Myotis daubentonii*)



Cette petite chauve-souris, aux grands pieds et aux oreilles courtes, est fortement liée aux **milieux aquatiques**. Elle fréquente les surfaces des **cours et plans d'eau** de la vallée ainsi que les **ripisylves** où elle chasse Diptères, Trichoptères et Lépidoptères. On retrouve les colonies de mises bas sous des ponts, arbres creux et vieux bâtiments. Il est donc indispensable de **conserver les vieux arbres** et de **maintenir les fissures** dans les murs en pierres.

Bihoreau gris

(*Nycticorax nycticorax*)



Le bihoreau gris est un oiseau **principalement nocturne** de la famille des Hérons. Il est présent dans la **ripisylve** de l'Hérault lorsque celle-ci est assez large. Il se nourrit de poissons, vers et insectes aquatiques et terrestres. En **très forte régression** partout en Europe à cause de la disparition des zones humides ainsi que des dérangements anthropiques dans les sites de nidification, il est **protégé**.

Anguille

(*Anguilla anguilla*)



L'anguille est un **poisson migrateur amphihalin**, c'est-à-dire qu'elle va traverser tout l'Atlantique pour pondre dans la mer des Sargasses et mourra là-bas. La nouvelle génération, mesurant quelques centimètres, **remontera le fleuve Hérault**. Cette espèce est **en danger**, avec pour principale cause les obstacles à la continuité tels que **les barrages**. Afin de limiter cet impact, des **passes à poissons** sont créées progressivement.

Pélobate cultripède

(*Pelobates cultripedes*)



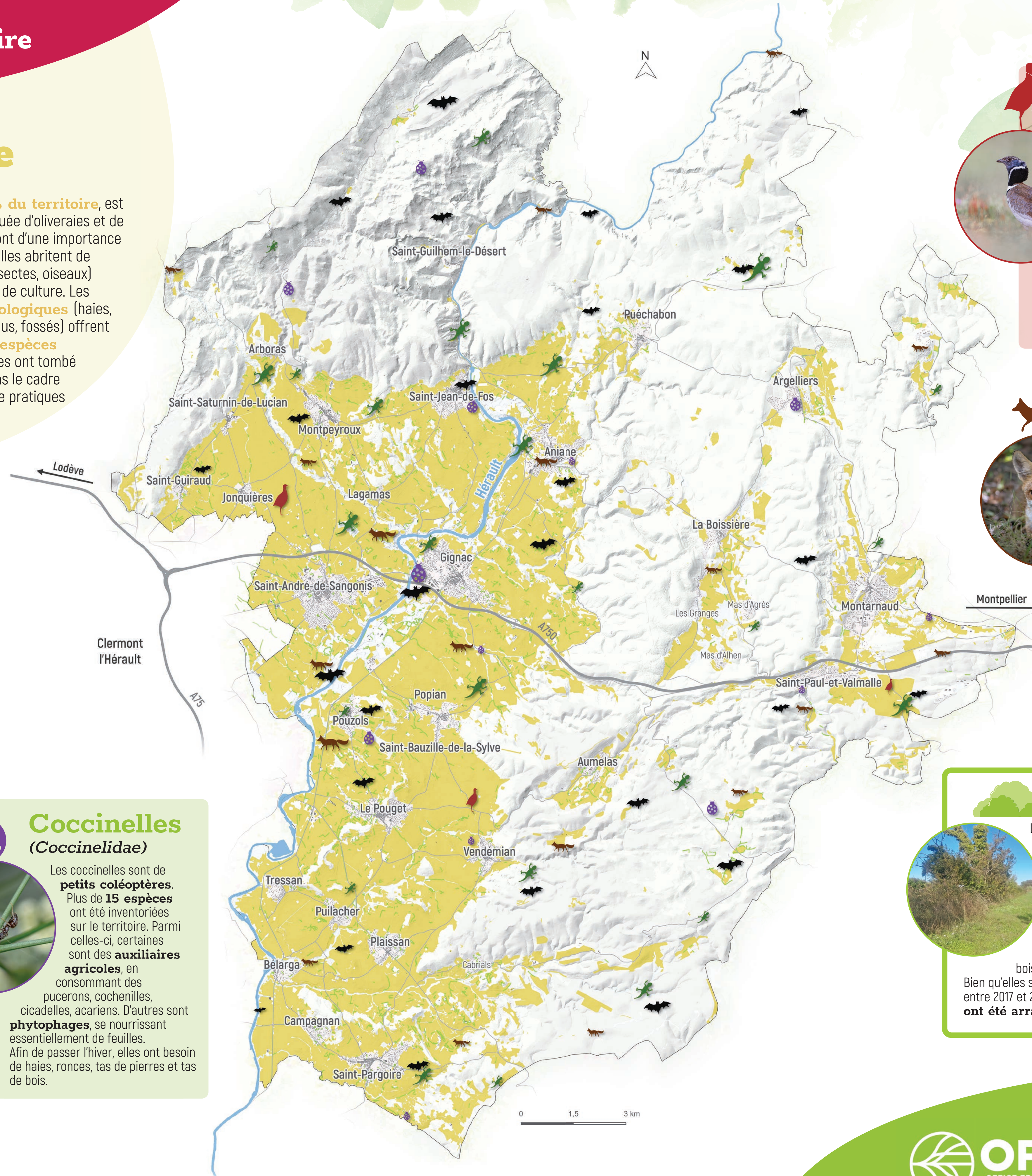
Le pélobate cultripède, ou crapaud à couteaux, est endémique de la **région méditerranéenne**. Il possède deux protubérances sur ses pattes arrière (couteaux), qui lui servent à **s'enfouir dans les sols meubles**. On retrouve le pélobate dans les **mares** du causse d'Aumelas, à La Boissière ainsi qu'en bordure de la rive gauche de l'Hérault (Gignac, Pouzols). Il est **protégé** car **menacé d'extinction**.



La plaine agricole



La plaine agricole, qui représente **29 % du territoire**, est dominée par la vigne. Elle est ponctuée d'oliveraies et de friches enherbées. Ces friches sont d'une importance capitale pour l'agriculture car elles abritent de **nombreux auxiliaires** (insectes, oiseaux) qui vont limiter les ravageurs de culture. Les **infrastructures agro-écologiques** (haies, mares, bandes enherbées, talus, fossés) offrent également **un refuge aux espèces** dès l'automne lorsque les vignes ont tombé leurs feuilles. L'étude menée dans le cadre de l'Atlas indique que la diversité de pratiques culturales et d'habitats **favorise la biodiversité**.



Lézard ocellé (*Timon lepidus*)

C'est le plus grand des lézards de France pouvant atteindre **75 cm avec la queue**. Il se nourrit d'insectes, notamment de **coléoptères**. On le retrouve dans les **milieux ouverts** comme la garrigue, mais il a su trouver refuge dans la plaine viticole, notamment dans les friches, pierriers et haies. Proche des habitations, **le chat** est l'un de ses plus **redoutables prédateurs**.



Coccinelles (*Coccinellidae*)

Les coccinelles sont de **petits coléoptères**. Plus de **15 espèces** ont été inventoriées sur le territoire. Parmi celles-ci, certaines sont des **auxiliaires agricoles**, en consommant des pucerons, cochenilles, cicadelles, acariens. D'autres sont **phytophages**, se nourrissant essentiellement de feuilles. Afin de passer l'hiver, elles ont besoin de haies, ronces, tas de pierres et tas de bois.



Pipistrelles (*Pipistrellus*)

Quatre espèces de pipistrelles vivent dans la vallée de l'Hérault. Toutes les nuits, ces chauves-souris **consomment de nombreux insectes**. Elles utilisent les haies afin de s'orienter grâce à leurs ultrasons. Leur **utilité pour les vignes** n'est plus à démontrer. En effet, elles consomment les Cochylis et Eudemis, papillons du **ver de la grappe**.



Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*)

Fréquentant les **milieux dégagés**, l'outarde se trouve dans les friches sur le secteur de Vendémian, Jonquières et le Nord-Est de Saint-André-de-Sangonis. **Les mâles paradedent** et défendent leur territoire **au printemps**. Lors du chant, le mâle rejette brusquement sa tête en arrière, tout en gonflant les plumes du cou. Les poussins consomment uniquement des **invertébrés** (coléoptères et orthoptères) jusqu'à l'âge de trois semaines avant de diversifier leur alimentation avec des **végétaux**.



Renard roux (*Vulpes vulpes*)

Alors qu'il est souvent vu comme un nuisible, le renard roux est un **maillon indispensable à la biodiversité**. Il est démontré qu'il permet de **lutter contre la maladie de Lyme** en consommant de nombreux rongeurs, ce qui limite également les dégâts sur les cultures. Opportuniste, il peut consommer une **grande diversité de proies** (baies, amphibiens, rongeurs, lagomorphes, oiseaux...). S'adaptant à des milieux variés, on le trouve dans la **plaine viticole**, sous réserve de trouver des haies et talus pour aménager son terrier. Le rut a lieu vers janvier, puis est suivi de la mise-bas en mars.



Les haies

Les haies sont un **habitat indispensable dans la plaine viticole**. La diversité d'essences végétales permet une diversité d'espèces animales. En plus d'être utiles à la biodiversité, elles présentent **de nombreux avantages**, permettant d'abriter du vent, filtrer l'eau, stocker du carbone, bénéficier de bois de chauffage ou fruits... Bien qu'elles sont utiles pour l'agriculture, en France, entre 2017 et 2021, **23 571 kilomètres de haies ont été arrachées** en moyenne chaque année.

La forêt

En vallée de l'Hérault, la forêt représente **40,6 % du territoire**. Elle a su s'adapter depuis des millénaires au climat méditerranéen. Cette végétation, dite sclérophylle, vit à **un rythme ralenti** et subit de **forts aléas climatiques** (saison sèche, précipitations irrégulières, vent et feux réguliers). Dans la région, l'évolution naturelle des milieux tend à devenir des **forêts de chênes verts**. Le chêne vert (*Quercus ilex*) est l'espèce typique du territoire pour ce qui est des forêts anciennes. Le pin d'Alep le remplace souvent suite aux perturbations comme **les incendies**.



Salsepareille (*Smilax aspera*)

La Salsepareille d'Europe est une **liane vivace épineuse**, qui est le mets favori des Schtroumpfs, mais pas que ! Cette plante peut être utilisée à **des fins médicinales**, mais également pour la consommation des jeunes branches, cuites ou crues, comme des asperges. Elle est très **utile pour les insectes** lors de sa floraison en fin d'été, **et pour les oiseaux** lors de sa fructification à partir de l'automne.



Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*)

Le circaète est un **grand rapace** d'apparence blanche assez facilement observable en vol ou perché sur le sommet d'un arbre. Il confectionne dans les arbres un **nid d'un mètre de diamètre** environ, le plus souvent dans un secteur présentant une grande **quiétude**. La ponte d'**un seul œuf** a lieu début avril. Son régime alimentaire est composé exclusivement de reptiles et plus particulièrement de serpents. Il chasse donc dans les **zones ouvertes** de pelouses et garrigues, mais on peut également le voir chasser dans les friches de la **plaine agricole**.

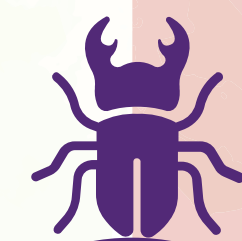


Pin de Salzmann (*Pinus nigra salzmanii*)

Le pin de Salzmann est une **sous-espèce du Pin noir** autrefois répandue dans le bassin méditerranéen. Le plus vieux arbre de la forêt de Saint-Guilhem-le-Désert a **475 ans**. Sa graine a germé à la Renaissance ! Le principal risque de disparition du pin est **l'incendie**. Une petite chrysomèle (insecte Coléoptère) consomme ses aiguilles. Seule deux populations de cet insecte sont connues dans le monde : en Espagne, à Tarragone, et en France, à **Saint-Guilhem-le-Désert**.



Grand capricorne et lucane cerf-volant (*Cerambyx cerdo* / *Lucanus cervus*)



Les larves du grand capricorne sont **xylophages** et se développent sur un cycle de 3 ans dans les **chênes vivants**, préférentiellement de fort diamètre. Au stade adulte (voir photo), avec ses antennes démesurées, on le rencontre de mai à août, sur les troncs des vieux chênes, mais également sur les fruits trop murs (figues par exemple). D'autres espèces, saproxyliques, consomment le **bois mort** dans les forêts. C'est le cas du lucane cerf-volant, reconnaissable à ses **grandes mandibules** au stade imago (adulte), qui font penser à des bois de cerfs. Elles sont beaucoup plus développées chez les mâles, et leur permettent de s'affronter pour choisir les femelles. Ces espèces sont **en voie de raréfaction** à cause de la **disparition des vieux arbres** sénescents et morts.

Vipère aspic (*Vipera aspis*)

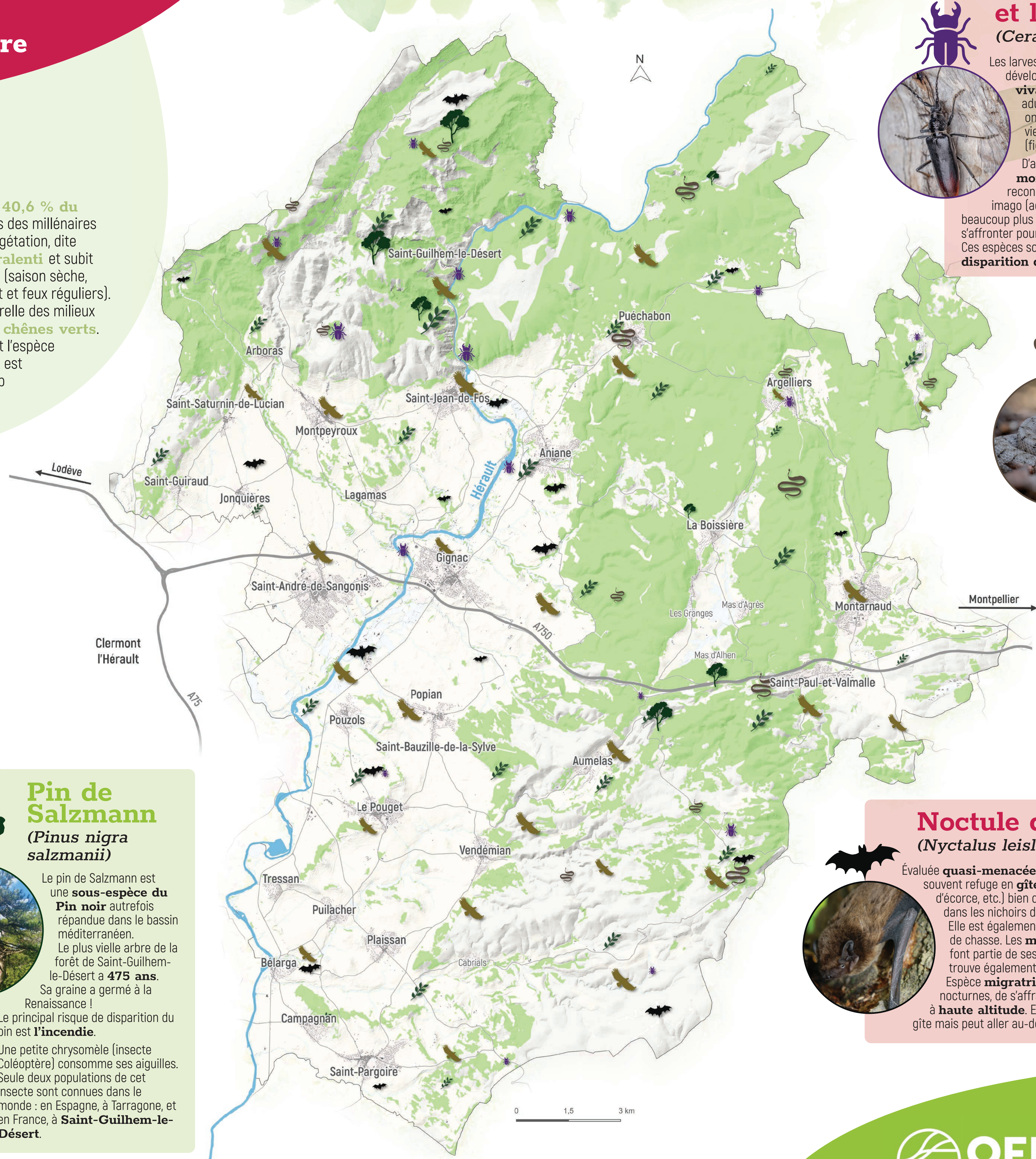


Les reliefs de l'arrière-pays Montpelliérain abritent une forme très particulière de vipère aspic, nommée **Gariguette**. Remarquablement **discrètes**, ces vipères sont de couleur très claire, gris-bleutée, **mimétique** avec le substrat rocheux. La robe claire de ces vipères conjuguée à la réduction de leurs motifs dorsaux constitue une **adaptation** aux milieux méditerranéens chauds et secs. Elle fréquente les **lisières denses**, abruptes, composées de repousses de Chênes verts, Arbousiers, Salsepareille, Bruyère arborescente, sur des **sols siliceux et calcaires rocheux accidentés**. De par ses caractéristiques particulières, de nombreux naturalistes cherchent à l'observer pour l'admirer.

Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*)



Évaluée **quasi-menacée** au niveau national, cette chauve-souris trouve souvent refuge en **gîte arboricole** (loge de pic, fissure, décollement d'écorce, etc.) bien que ce ne soit pas une constante. On la trouve dans les nichoirs de toute sorte et le bâti. Elle est également très éclectique dans le choix de ses terrains de chasse. Les **milieux boisés** et les **zones humides** font partie de ses habitats de chasse de prédilection, mais on la trouve également en **milieu urbain** (parcs et jardins). Espèce **migratrice**, elle est capable, lors de ces sorties nocturnes, de s'affranchir de la structure du paysage et peut voler à **haute altitude**. Elle s'éloigne généralement jusqu'à 10 km de son gîte mais peut aller au-delà de 15 km si cela s'avère nécessaire.



Les zones urbaines



Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les zones urbaines peuvent accueillir **une biodiversité bien particulière**. De nombreuses espèces se sont habituées à vivre avec l'Homme. Moineaux, plantes rudérales, martinets cohabitent dans les villages, notamment les **vieilles maisons**, dans les greniers, fissures de murs ou encore sous les tuiles. Toutefois, les rénovations ont tendance à faire disparaître certaines espèces. Pour cela, **des aménagements** peuvent être prévus pour accueillir la biodiversité, même **dans les nouvelles constructions**.



Tarente de Maurétanie (*Tarentola mauritanica*)



La tarente est un **grand gecko** robuste, à corps aplati et aux doigts et orteils nettement élargis. On la trouve parmi les rochers, les éboulis, les **vieux murs de pierres sèches**, les murs extérieurs et les **toitures** des habitations dans lesquelles elle pénètre souvent. Elle consomme de **nombreux insectes**, et peut parfois consommer des jeunes lézards des murailles et jeunes de sa propre espèce. Le réchauffement climatique, l'urbanisation, et les transports urbains lui sont favorables.



Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*)



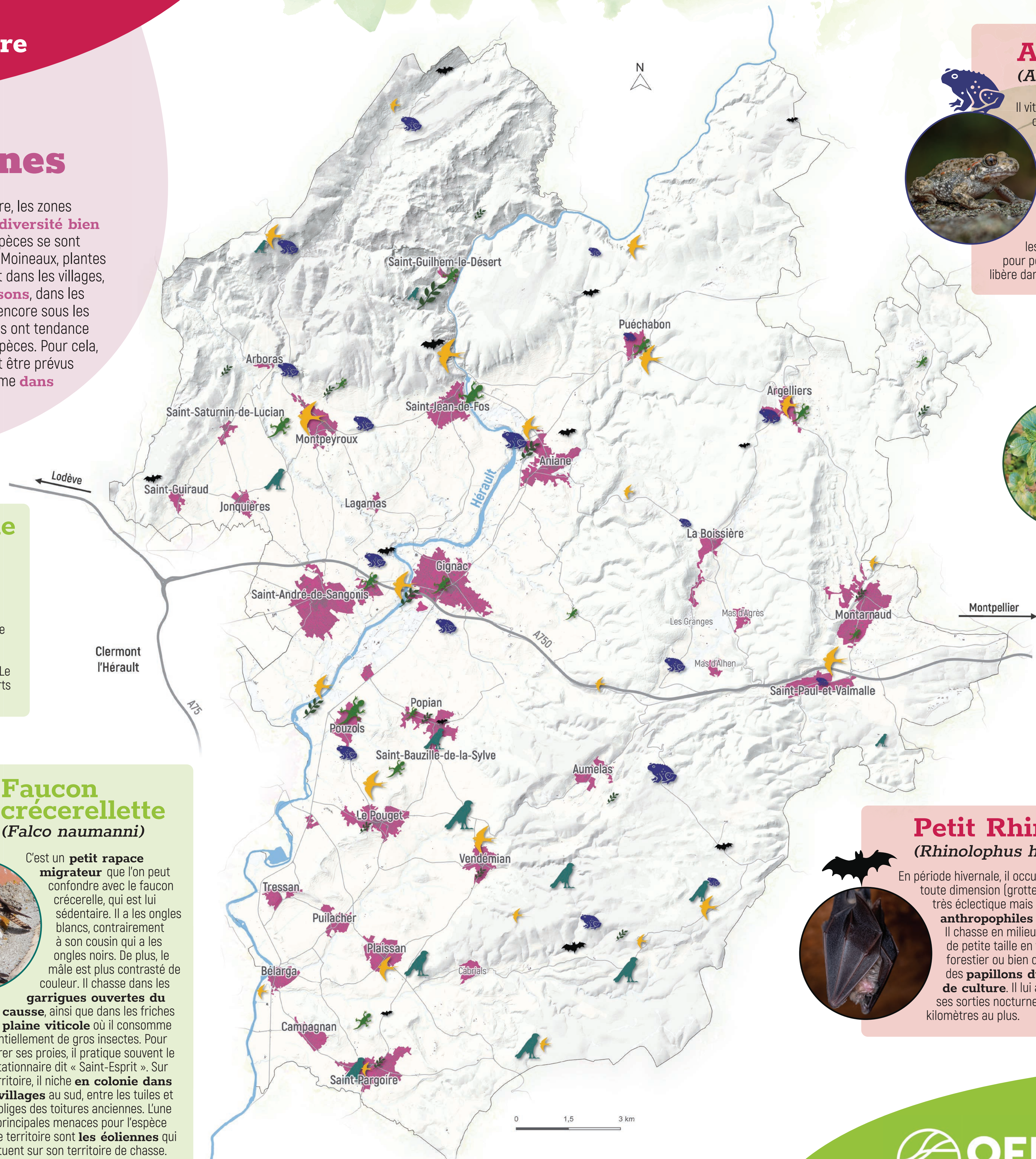
L'hirondelle de fenêtre niche sur les **façades externes** des bâtiments, sous les génoises des tuiles où elle fabrique son nid avec un **amas de boue**, qui possède une entrée juste assez étroite pour l'accès de l'oiseau. C'est une **migratrice** qui revient de ses quartiers d'hiver africains en mars. Grégaire, elle l'est également lorsqu'elle s'alimente. C'est toujours **en groupes** qu'on les voit cercler haut dans le ciel au-dessus des colonies, et revenir ensemble nourrir les jeunes au nid. Elle **consomme de nombreux insectes** en volant. L'hirondelle, tout comme son nid, **sont protégés** ; il est interdit de les détruire.



Faucon crécerellette (*Falco naumanni*)



C'est un **petit rapace migrateur** que l'on peut confondre avec le faucon crécerelle, qui est lui sédentaire. Il a les ongles blancs, contrairement à son cousin qui a les ongles noirs. De plus, le mâle est plus contrasté de couleur. Il chasse dans les **garrigues ouvertes du causse**, ainsi que dans les friches de la **plaine viticole** où il consomme essentiellement de gros insectes. Pour repérer ses proies, il pratique souvent le vol stationnaire dit « Saint-Esprit ». Sur le territoire, il niche **en colonie dans les villages** au sud, entre les tuiles et les voliges des toitures anciennes. L'une des principales menaces pour l'espèce sur le territoire sont **les éoliennes** qui se situent sur son territoire de chasse.



Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*)



Il vit au sein d'habitats assez diversifiés comme des zones semi-arides, des berges ou des zones anthropisées. Il apprécie particulièrement les **lieux bien ensoleillés** et plutôt chauds. Il peut hiverner dans un mur, un tas de pierres, dans un terrier (creusé par lui-même ou déjà réalisé par une autre espèce). Chez cet amphibien, c'est **le mâle qui veille sur les œufs** ! Il les transporte enroulés autour de ses pattes postérieures pendant 3 à 7 semaines, les humidifiant régulièrement dans un point d'eau pour permettre aux œufs de se développer puis les libère dans le **milieu aquatique** lors de l'éclosion.



Pariétaire judaïque (*Parietaria judaica*)



Cette espèce est très présente en ville bien que sa floraison est peu voyante. Elle s'accroche sur toutes sortes de parois (murs, murets...). C'est une **espèce comestible** qui peut être utilisée crue en salade. Elle est riche en tannins, calcium, potassium et en mucilage. C'est également une **plante hôte d'un papillon**, la Vanesse des pariétaires (*Polygonia egea*), c'est-à-dire que les chenilles de ce papillon ont besoin de cette plante pour se développer. Cet insecte a aujourd'hui malheureusement **disparu du territoire** et de la région.

Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)



En période hivernale, il occupe des **gîtes souterrains** variés et de toute dimension (grotte, cave, tunnel, terrier, etc.). En été, il se montre très éclectique mais apprécie plus particulièrement les **gîtes anthropophiles** souvent plus chauds (combles, greniers, etc.). Il chasse en milieu forestier ou semi-ouvert. Il capture des proies de petite taille en vol, par glanage que ce soit le long d'un sentier forestier ou bien dans le houppier d'un arbre. Prédateur avéré des **papillons du ver de la grappe**, c'est un **auxiliaire de culture**. Il lui arrive également de chasser à l'affût. Lors de ses sorties nocturnes, il ne s'éloigne guère de son gîte, quelques kilomètres au plus.

Les garrigues et pelouses

Les garrigues et pelouses représentent environ **20 % de la surface de notre territoire.**

Elle se situent principalement au Sud-Est (Causse d'Aumelas) ainsi qu'au Nord-Ouest (contrefort du causse du Larzac). Historiquement, ces zones étaient utilisées pour le **pastoralisme**, maintenant ainsi des milieux ouverts, et leur faune et flore associées. Ces dernières décennies, le pastoralisme a décliné entraînant une **fermeture des milieux**. Certaines espèces sont donc **en fort déclin**.



Busard cendré (*Circus pygargus*)

Ce rapace niche au sol dans les **garrigues de chênes kermès**. On peut l'observer parader en avril lors de la formation des couples sur les sites de nidification. Il chasse en garrigue et sur la plaine viticole où il capture de nombreux micromammifères. C'est un **migrateur** qui retourne passer l'hiver en Afrique sub-saharienne. **L'incendie de 2022** sur le causse d'Aumelas a ravagé une zone qui était particulièrement propice à la nidification de cette espèce.



Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*)

Ce **petit oiseau migrateur** est en danger d'extinction sur la **liste rouge** des oiseaux nicheurs de France. On le retrouve encore sur notre territoire dans les **garrigues semi-ouvertes**, mais aussi parfois dans les friches de la plaine agricole, en présence d'arbres et arbustes. Historiquement chassé avec des méthodes ancestrales, il est aujourd'hui **strictement protégé**. Malheureusement, cette espèce reste **en déclin**, avec des causes multiples (destruction de ses habitats, braconnage, pesticides, fermeture des milieux...). Une étude conduite sur le causse d'Aumelas entre 2019 et 2022 a montré une **diminution de plus de 50 % des effectifs** en 3 ans.



Psammodrome d'Edward (*Psammodromus edwardsianus*)

Plus petit lézard de France continentale, son dos varie du gris au brun clair avec six lignes dorso-latérales claires et barrées transversalement par des taches noires. Typique des **zones arides** méditerranéennes, on le rencontre dans les garrigues, plaines caillouteuses et étendues sableuses du littoral. C'est un lézard **extrêmement rapide** qui vit au sol. Il se nourrit de petits insectes et d'araignées et constitue une proie pour de nombreux rapaces et serpents.



Arcyptère languedocienne (*Arcyptera brevipennis vicheti*)



L'Arcyptère est un **criquet discret** malgré sa taille. L'espèce peut s'observer principalement au mois de mai et juin dans les **pelouses sèches** à Brachypode rameux (une graminée poussant sur les sols très secs et caillouteux, constituant son régime alimentaire quasi-exclusif), avec des zones de sol nu et quelques buissons épars. Son habitat est favorisé par le **pâturage extensif** des troupeaux ovins en garrigue. La répartition limitée de l'Arcyptère (Hérault, Gard, Nord-Est de l'Espagne), combinée à son **déclin rapide** et récent, a conduit à le considérer comme étant **en danger critique d'extinction en Occitanie**, d'après la liste rouge régionale des orthoptères de 2022.

Genévrier cade (*Juniperus oxycedrus*)

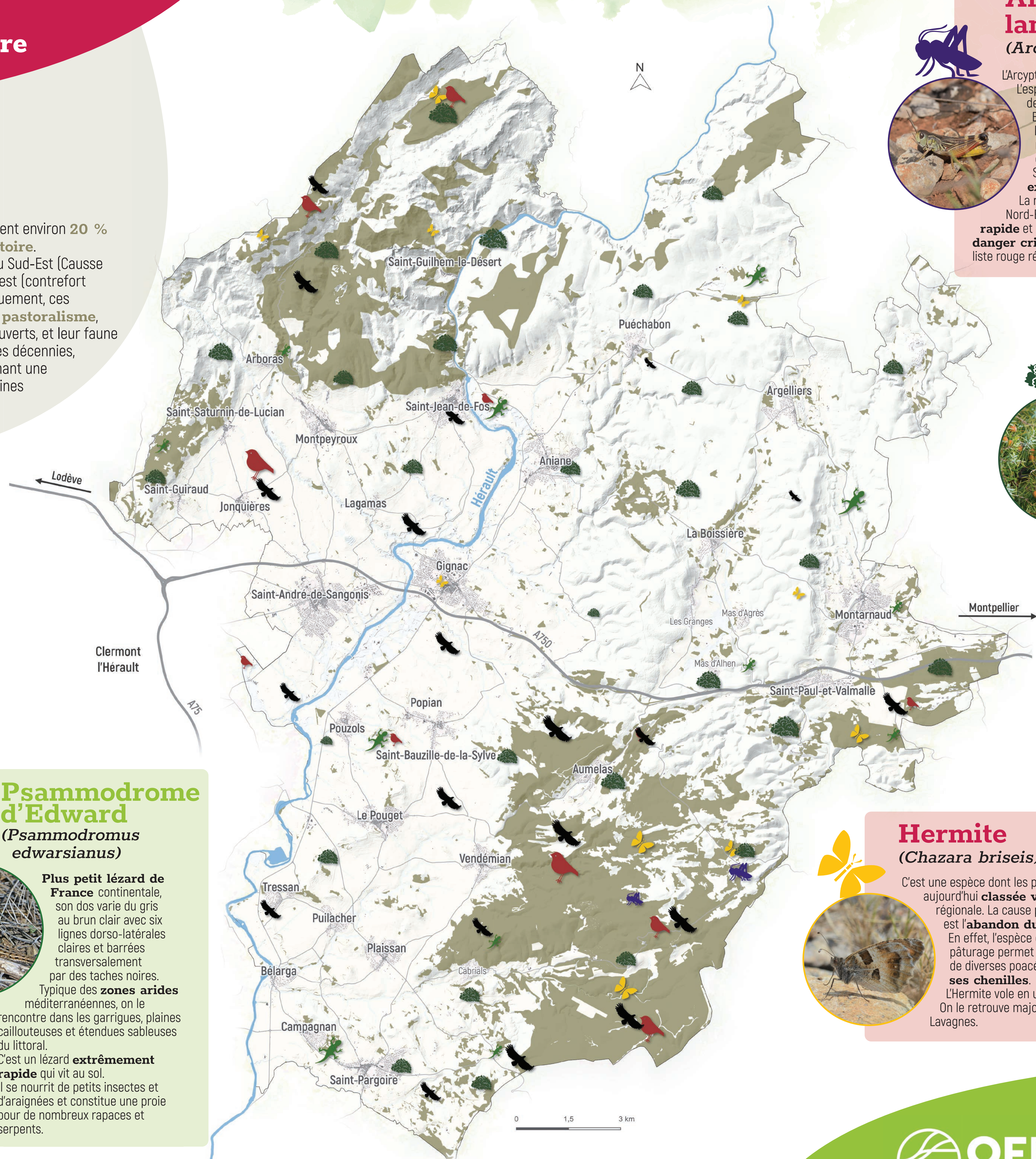


C'est un **arbrisseau** fréquent dans les garrigues. Les **baies, comestibles fraîches**, sont brun à orange. Ses aiguilles, à pointe fine et piquante, sont insérées au même niveau et permettent de limiter l'évapotranspiration. Le genévrier cade est une plante **héliophile**, qui a besoin de beaucoup de soleil pour se développer correctement. **Xérophile**, il aime le sec et la chaleur mais peut supporter les -15°C. Il a de nombreux usages ; l'**huile de cade** est par exemple utilisée pour ses vertus cicatrisantes, antiseptiques et désinfectantes.

Hermite (*Chazara briseis*)



C'est une espèce dont les populations se sont effondrées en 10 ans, aujourd'hui **classée vulnérable** par les Listes rouges nationale et régionale. La cause principale avancée pour expliquer sa régression est l'**abandon du pâturage extensif**. En effet, l'espèce dépend d'une végétation rase pour pondre et le pâturage permet de maintenir ce type de végétation, composée de diverses poacées (graminées) qui sont **consommées par ses chenilles**. L'Hermite vole en une génération entre juillet et septembre. On le retrouve majoritairement sur le Causse d'Aumelas, et sur les Lavagnes.



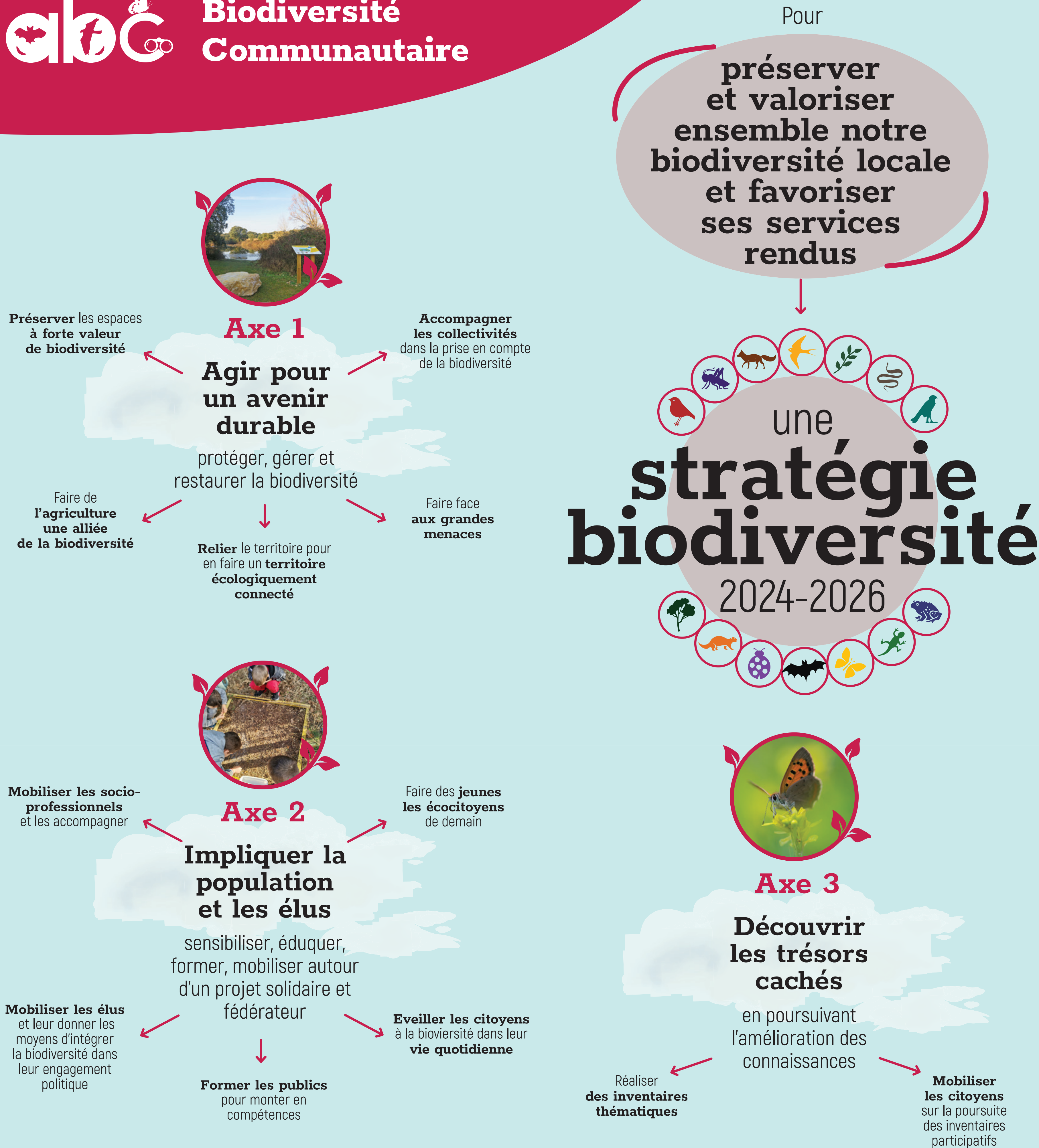


Atlas de la Biodiversité Communautaire



MERCI

Dès le début de l'ABC, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a affiché la volonté que ce projet aboutisse à **un plan d'actions**.
À cette fin, une **large concertation** a été conduite.
En juin 2023, une **trentaine d'experts** (chercheurs, naturalistes, enseignants, techniciens...) ont porté une réflexion sur les suites à donner. Puis, à l'automne, ce sont **75 habitants et élus** qui se sont exprimés.
De cette réflexion collective découle cette stratégie, validée par le conseil communautaire de la Vallée de l'Hérault le 27 novembre 2023.





Échangez sur le **groupe Facebook** Atlas de la biodiversité Vallée de l'Hérault



Suivez les actualités sur le site de la communauté de communes **www.cc-vallee-herault.fr** et ne manquez pas les sorties nature, animations et ateliers et chantiers participatifs



Poursuivez les **inventaires** en partageant vos observations sur **iNaturalist**

Comment continuer à participer ?

Comment agir chez soi au quotidien ?



Évitez les lumières dans votre jardin. Si besoin, privilégiez des luminaires de couleur plutôt chaude et orientés vers le bas

Achetez les aliments en vrac pour éviter que les emballages plastiques ne polluent l'environnement



Adhérez à une association nature pour lui permettre d'agir en faveur de la biodiversité



Installez un nichoir à oiseaux dans votre jardin pour favoriser la nidification

Participez à une opération de nettoyage de la nature pour limiter les pollutions



Installez un abri à chauves-souris, qui réguleront les moustiques



Laissez un passage à hérisson dans la clôture ou dans le mur de votre jardin pour favoriser ses déplacements



Préservez des zones non tondues dans le jardin, pour nourrir insectes et oiseaux



Cohabitez avec les araignées et petites bêtes dans la maison



Plantez des arbres locaux, mellifères et fruitiers, qui accueilleront oiseaux et insectes

Créez une mare, sans y mettre de poissons, pour accueillir amphibiens, libellules et abreuver les oiseaux



Communauté de communes Vallée de l'Hérault | Novembre 2023 | Fabrication : Flash Enseignes | Avec le soutien de : Office français de la biodiversité | Avec la participation de : Groupe Chirontères, Larquedoc-Roussillon, Demain la terre, LPO Occitanie, Becalia, exortises, Olivier Béron, Bastien Loubouh | Photos : Parnieu 2 : Demain la terre, Jason Crebasse, CCVH / Parnieu 3 : Gédéric Alonso / Parnieu 4 : Méline Chouffat, CCVH, Yves Bes, Natcho Pérez, Olivier Béron, Virginie Lopez, LPO Occitanie, Jason Crebasse, CCVH, Julien Rouard / Parnieu 5 : Jason Crebasse, CCVH, Julien Rouard, Clémentine Roumier, Christophe Lallemant, Justine Bertrand / Parnieu 6 : Jason Crebasse, CCVH, Julien Rouard, Groupe Chirontères, Larquedoc-Roussillon, / Parnieu 7 : Jason Crebasse, CCVH, Julien Rouard, F.M. Nougaret - LPO Occitanie, Thomas Michel / Parnieu 8 : Pauline Bousquet, CCVH, Christian Kambar, Adeline Brissaud, Justine Bertrand, Louis Ton, Jason Crebasse, CCVH, Louis Ton / Parnieu 9 : Méline Chouffat, CCVH, Jason Crebasse, CCVH, Thomas Michel.